

Oslo, le lundi 8 janvier 2024

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXCEPTIONNEL n°3**

**Le lundi 11 décembre 2023**

CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°3				11/12/2022	QUORUM	7
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024						
CATEGORIE	NOM, Prénom	FONCTION	Adresse mail	Prés.-Abs.-Exc.	Nbre	TOT
<b>MEMBRES DE DROIT</b>						
<b>ADMINISTRATION</b>	Karine RICHARD-BRUN	Provisseure	<a href="mailto:provisseure@lfo.no">provisseure@lfo.no</a>	X	3	<b>12</b>
	Muriel SERRA	Directeur des classes Primaires	<a href="mailto:directrice@lfo.no">directrice@lfo.no</a>	X		
	Olivier CARDOT	Conseiller Principal d'Education	<a href="mailto:cpe@lfo.no">cpe@lfo.no</a>	X		
	Knut SØRLIE	Directeur Exécutif	<a href="mailto:knut.sorlie@lfo.no">knut.sorlie@lfo.no</a>	Exc		
	Sophie DELPORTE	Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle	<a href="mailto:sdelporte@france.no">sdelporte@france.no</a>	Exc		

Affaire suivie par :  
Provisoire

MEMBRES ELUS					
PERSONNELS	Gilles DARAM	Repr. des personnels enseignants	<a href="mailto:gilles.daram@lfo.no">gilles.daram@lfo.no</a>	X	3
	Thibaut TERRAL	Repr. des personnels enseignants	<a href="mailto:thibaut.terral@lfo.no">thibaut.terral@lfo.no</a>	X	
	Franck TABONE	Repr. des personnels enseignants	<a href="mailto:franck.tabone@lfo.no">franck.tabone@lfo.no</a>	X	
	Isabelle VERICEL	Repr. des personnels	<a href="mailto:isabelle.vericel@lfo.no">isabelle.vericel@lfo.no</a>		
	<i>Pas de candidat</i>	Repr. des personnels d'administration et de service	<i>Pas de candidat</i>		
	Isabelle MONCEYRON	Suppléante	<a href="mailto:isabelle.monceyron@lfo.no">isabelle.monceyron@lfo.no</a>		1
	Marie-Laure BARIL	Suppléant	<a href="mailto:marielaure.barril@lfo.no">marielaure.barril@lfo.no</a>		
	Corinne GERARD	Suppléant	<a href="mailto:corinne.gerrard@lfo.no">corinne.gerrard@lfo.no</a>	X	
	Clarence CREPIN	Suppléant	<a href="mailto:clarence.crepin@lfo.no">clarence.crepin@lfo.no</a>		
<i>Pas de candidat</i>	<i>Repr. des personnels d'administration et de service</i>	<i>Pas de candidat</i>			
USAGERS	Mathilde SANGLIER	Parent d'élève	<a href="mailto:mathilesanglier@hotmail.fr">mathilesanglier@hotmail.fr</a>	X	5
	Ana-Marija GRÖNDAHL	Parent d'élève	<a href="mailto:am_grondahl@yahoo.com">am_grondahl@yahoo.com</a>		
	Jérôme FRANCK-SÆTERVOLL	Parent d'élève	<a href="mailto:jerome.franck@rikstv.no">jerome.franck@rikstv.no</a>	X	
	Anne GONTHIER JORDHEIM	Suppléante	<a href="mailto:annegonthier@hotmail.com">annegonthier@hotmail.com</a>		
	Astrid GUGUEN-HØST	Suppléante	<a href="mailto:astrid_guguen@yahoo.no">astrid_guguen@yahoo.no</a>		
	Mounia FENNEFOSS BENARBIA	Suppléante	<a href="mailto:mounia_benarbia@yahoo.fr">mounia_benarbia@yahoo.fr</a>	X	
	HOMOLA Max	Elève (Terminale) Vice Président CVL	<a href="mailto:Max.homola@lfo.no">Max.homola@lfo.no</a>	X	
	GENTY Victor	Elève (4ème) Vice Président CVC	<a href="mailto:Victor.genty@lfo.no">Victor.genty@lfo.no</a>		
	MERHEB Nour	Suppléante	<a href="mailto:Nour.merheb@lfo.no">Nour.merheb@lfo.no</a>		
NESVIK Ava	Suppléante	<a href="mailto:Ava.nesvik@lfo.no">Ava.nesvik@lfo.no</a>	X		

Affaire suivie par :  
Provisseure

MEMBRES À VOIX CONSULTATIVE						
Conseil de Gestion	Annabelle LEFEBURE	Président CG	<a href="mailto:annabelle.lefebure@lfo.no">annabelle.lefebure@lfo.no</a>	EXC	0	1
	David GRABOWSKI	Membre CG	<a href="mailto:david.grabowski@lfo.no">david.grabowski@lfo.no</a>	EXC		
Personnalités locales	Véronique REVOY	Personnalité qualifiée – suppléante député Holroyd	<a href="mailto:vrevoy@gmail.com">vrevoy@gmail.com</a>	EXC	0	
	Lorelou DESJARDINS	Personnalité qualifiée	<a href="mailto:lorelou.desj@gmail.com">lorelou.desj@gmail.com</a>	ABS		
	Thomas BASSETTO	Conseiller consulaire	<a href="mailto:thomas@conseillers-no-is.fr">thomas@conseillers-no-is.fr</a>	EXC		
	Marion HERRERA	Conseillère consulaire	<a href="mailto:marion@conseillers-no-is.fr">marion@conseillers-no-is.fr</a>	ABS		
	Natacha BLISSON	Conseiller consulaire	<a href="mailto:natacha.blisson@gmail.com">natacha.blisson@gmail.com</a>	ABS		
Consule de France	Peggy SCREMIN	Consule	<a href="mailto:peggy.scremin@diplomatie.gouv.fr">peggy.scremin@diplomatie.gouv.fr</a>	ABS	0	
CVL	NEVIK Ava	Membre du CVL		X	1	

Le Conseil d'Établissement n°3 débute à 18h25 sous la présidence de Karine RICHARD BRUN, proviseure. Madame la proviseure remercie chacun pour sa disponibilité et sa contribution à cette instance essentielle du Lycée Français d'OSLO.

### 1° le C.E. adopte : **VOTE INTERNE**

- le projet d'établissement, sur proposition du conseil d'école et du conseil du second degré ;
- le règlement intérieur de l'établissement après consultation des instances préparatoires (conseil d'école, conseil pédagogique et conseils des délégués pour la vie collégienne et lycéenne) ;
- les horaires scolaires et le calendrier de l'année scolaire ;
- le plan annuel d'éducation à l'orientation ;
- le plan de formation continue des personnels de l'établissement dans toutes ses composantes, sur proposition de la cellule de formation continue ;
- le programme d'actions annuel du conseil école-collège ;

Affaire suivie par :

Provisseure

- le programme d'actions annuel d'éducation à la santé, à la citoyenneté et au développement durable .

## 2° Le C.E. Emet un avis formé par un vote sur :

- la **carte des emplois** (création, suppression et transformation) des personnels de l'établissement ;

- la **programmation et le financement des voyages scolaires** ;

- l'organisation de la vie éducative ;

- l'accueil et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ;

- Le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) de l'établissement est présenté *pour information*.

### 1. Choix d'un secrétaire de séance :

Les représentants des parents rédigeront le PV du CE.

### 2. Quorum

Notre instance étant composée de 13 membres. **Le quorum est fixé à 8**

Le quorum étant donc atteint avec **12 membres présents**, le C.E. peut valablement délibérer.

Empêchés, Mme DELPORTE, COCAC et M. SORLIER, DIREX ont fait parvenir un pouvoir chacun à Mme Serra avant la tenue de l'instance. En conséquence Mme SERRA disposera de 2 votes sur les questions à l'ordre du jour. Les votes seront donc à 14.

Affaire suivie par :  
Provisseure

### 3. Approbation de l'ordre du jour

Carte des emplois – AVIS PAR UN VOTE  
Classe de mer – VOTE  
Semaine Olympique et projets Paris 2024  
IMMOBILIER

L'ordre du jour ainsi que les questions diverses sont présentés par la présidente.

Nombre de votants :	14	Nombre d'abstentions :	0	Votes exprimés :	14
---------------------	----	------------------------	---	------------------	----

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

### 4. Carte des emplois

La visite en Norvège au LFO il y a 2 ans de M. NEGREL (2021-2022), directeur adjoint de l'AEFE, avait permis de conclure qu'un poste de proviseur adjoint au LFO était souhaitable et envisageable. En effet, sur la zone scandinave les établissements

La demande du LFO d'un poste de Proviseur adjoint avait été l'an dernier (2022-2023) refusée par le Chef de secteur au motif que cette architecture au sein d'un établissement de 700 élèves n'était pas envisageable. Il nous appartenait davantage de recruter en local. Les difficultés financières du LFO les années antérieures et les incertitudes immobilières concernant la relocalisation du LFO ne nous permet pas de recruter sur nos seules finances. Il avait été émis alors la possibilité d'ouvrir un poste de CPE néanmoins ce qui permettrait de répartir différemment les dossiers pris en charge par notre CPE/Faisant Fonction de proviseure adjoint dans notre établissement.

Début décembre 2023, l'AEFE a proposé au pré-CSA du 17 novembre 2023, l'ouverture au 21 août 2024 d'un poste de conseiller principal d'éducation au Lycée français d'Oslo. Cette proposition sera présentée au Comité Social d'Administration qui se tiendra le 12 décembre 2023 prochain. Il était donc nécessaire de présenter cette éventualité au Conseil d'Etablissement dont l'une des missions est d'émettre un avis sous la forme d'un vote de ses membres.

Présentation est faite de Mme la Provisseure qui soutient totalement cette création aux motifs suivants :

Affaire suivie par :  
Proviseure

- Nécessité de recruter un poste de CPE pour permettre de dégager du temps au CPE Faisant Fonction actuel sur les missions de proviseur adjoint. Les dossiers sont lourds et nécessitent un investissement conséquent que le binôme de Direction assume jusqu'à présent. La charge de travail impose un rythme intenable sur le long terme et qui met en jeu les organismes.
- Souhait de répartir les 2 CPE sur les 2 lieux du LFO, Vulkan et Skovveien, afin de traiter avec réactivité les dossiers de Vie Scolaire et s'engager plus avant dans les thématiques et missions dévolues.

La décision est parvenue à Mme la Proviseure très récemment imposant à cette dernière la convocation de ce conseil d'établissement exceptionnel et de la transmission à l'issue, ce même jour, des résultats du vote au sein du CA à sa hiérarchie de l'AEFE pour examen en CSA.

Les discussions s'engagent entre les membres.

**M. Daram** demande des clarifications en rapport avec la nomination de ce poste de CPE, quant à la situation du poste de RBE/sosiallærer, du pôle bien-être, et à la carte des emplois d'enseignants ou encadrements, liés à des besoins futurs, comme ceux qui apparaissent dans la réforme annoncée par le ministre de l'Éducation.

**Mme la Proviseure** répond que le pôle bien-être a été impacté par des licenciements partiels, en raison de la situation financière de l'établissement en 2023, mais que l'établissement a besoin des missions du Sosiallærer. Il n'y aura pas d'impact sur ce poste avec la création de ce nouveau poste, il ne s'agit pas des mêmes missions : le poste de sosiallærer a des missions claires qui ne sont pas remplies par les autres employés et il y a aujourd'hui un équilibre qu'il est important de conserver. Pour ce qui concerne la carte des emplois, liée aux mesures ministérielles à venir, il s'agit de « 2 postes » différents, il n'y aura pas d'impact direct entre le nouveau poste de CPE et les emplois de professeurs.

Madame la Proviseure soumet au vote la proposition de création d'un poste de CPE.

Nombre de votants : 14

Nombre d'abstentions : 0

Votes exprimés : 14

Le projet est adopté à l'unanimité.

Affaire suivie par :  
Provisoire

**Les représentants des personnels souhaitent faire ajouter au PV du C.E. le commentaire ci-après :**

« Les personnels sont conscients de la plus-value apportée par un nouveau personnel (et votent OUI), mais sont aussi soucieux à ce que l'arrivée de ce CPE, résident, n'impacte pas :

- Les missions du pôle bien être, et du RBE/sosiallærer en particulier, dont nous avons besoin, et dont le poste a déjà été impacté/réduit en 2023,
- La carte des emplois des enseignants, au regard des futurs besoins, pressentis dans les annonces ministérielles du Ministre de l'Education Nationale en décembre 2023.

**Les représentants des parents d'élèves souhaitent que le poste de CPE soit profilé pour permettre l'emploi d'un CPE possédant des compétences linguistiques en anglais afin de lui permettre de remplir ses missions auprès d'une communauté d'élèves de diverses origines. Madame la Provisoire va inclure ce critère dans l'examen des candidatures.**

### **5. Présentation du séjour avec les classes de CM1 par M. Tabone**

La Cheffe d'établissement portant la responsabilité du séjour, elle dispose de tout pouvoir d'appréciation sur son intérêt pédagogique et sur les conditions de mise en œuvre du projet.

Après analyse des éléments transmis, la proviseure a validé le voyage qu'elle soumet désormais au vote du C.E..

Le Conseil d'Etablissement, lui, donne son accord sur la programmation et sur les modalités de financement des voyages scolaires.

Le séjour pédagogique « Classe de mer 2024 » se déroulera à Big Meil (Finistère, France) du mercredi 24 avril au vendredi 3 mai 2024.

Le budget prévisionnel de ce voyage est estimé à 12 880 nok, qui seront facturées en 3 versements. Le coût réel pour les parents pourrait être diminué en fonction du résultat d'actions (loteries, ventes de gâteaux, etc) mises en place par les familles et les élèves des classes de CM1A, CM1B et CM1C. Une charte des voyages est en cours de réalisation pour figer les process et apporter davantage de sérénité dans ces dossiers de séjours scolaires avec nuitées.

Affaire suivie par :  
Provisure

Les discussions s'engagent entre les membres.

Madame la Provisure soumet au vote la proposition de création d'un poste de CPE.

Nombre de votants : 14

Nombre d'abstentions : 0

Votes exprimés : 14

Le projet est adopté à l'unanimité.

## **6. Semaine Olympique.**

Madame la Provisure présente le projet de semaine olympique du LFO qui se déroulera du 8 au 12/04/2024.

Sont évoquées les différentes actions qui auront lieu. 2 temps forts : le mardi matin TEMPS FORT SPORTIF à définir et le jeudi JOURNEE présence de Stands.

Une proposition de renommer les classes/salles par des noms de champions olympiques à parité entre norvégiens et français est adoptée.

Mme la proviseure annonce la création de 2 ateliers de l'Association Sportive sur l'activité LASER RUN les mardis et jeudis de 15h45 à 17h15 à compter de janvier. Des informations complémentaires seront transmises rapidement. Cette activité se déroulera au Stade Bislett par les 2 professeurs d'EPS du LFO M. Guise et M. Terral.

Les discussions s'engagent entre les membres.



Affaire suivie par :  
Provisure

## 7. Immobilier

Mme la Provisure revient sur le travail du Conseil d'Établissement sur le projet immobilier du LFO.

Elle reprend le calendrier des échéances à venir en décembre : CA du 13/12, venue du Chef de Secteur de la ZENOS les 18 et 19 décembre, Info LFO le 18/12.

Les échanges s'engagent entre les membres et la Direction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

**Signature du secrétaire de séance :** M. Frank Saetervoll pour les représentants des parents d'élèves

